**Master 1: Linguistique**

**Intitulé du module : Méthodologie : Rédaction d’un avant-projet de mémoire**

**Enseignante : Meroufel Zahera**

**Préambule**

Un mémoire de master est le couronnement de plusieurs années d’études. C’est un travail intellectuel qui obéit à des règles de recherche communes d’élaboration et de présentation.

On ne peut guère parler d’une recherche sans méthode, comme le confirme d’ores et déjà Michel Beaud (2005, 9) :

**« (…) Il faut de la méthode pour la réflexion théorique, comme il en faut pour le travail sur le terrain (enquêtes, études d’une réalité sociale), comme il en faut pour le travail sur les matériaux (statistiques, archives, textes, discours), (…) il faut enfin se doter de méthodes à chaque phase du travail de recherche : exploration, documentation, recherche proprement dite, rédaction. » (M. Beaud, 2005, 9)**

Entre autres, une recherche scientifique implique un travail acharné et une grande persévérance. C’est une erreur de se lancer dans un mémoire si on n’a pas les qualités et les motivations d’un chercheur ; si on n’a pas des raisons sérieuses et profondes de l’entreprendre et de le mener à bien.

L’intérêt de ce module consiste donc, à présenter les méthodes qui facilitent la production d’un travail universitaire, alliant richesse documentaire et rigueur scientifique.

**Objectif du module**

**Compétences générales** : savoir, savoir-faire, savoir-apprendre.

**Compétences particulières :**

* Identifier la différence entre avant-projet de mémoire, projet de mémoire, mémoire (ou autres documents équivalents ou similaires).
* Identifier le but, les composantes et les contraintes propres à un avant-projet de mémoire dans un contexte donné.
* Clarifier les enjeux d’un avant-projet de mémoire et d’un mémoire, afin d’aborder sereinement le processus d’élaboration du mémoire de Master.
* Rédiger un avant-projet de mémoire adapté au contexte choisi. Problématiser le processus d’élaboration de l’avant-projet afin d’identifier ses propres points forts et ses points faibles et les stratégies de remédiation adaptées, et acquérir davantage d’autonomie dans l’élaboration des travaux académiques.
* Recueillir des éléments utiles pour la rédaction du futur mémoire.

**Cours n1**

**Le choix du sujet et du directeur**

Le sujet de mémoire est à libre appréciation de l’étudiant. Cependant il doit être

* en lien direct avec la formation et présenter un caractère innovant par rapport aux travaux antérieurs (réalisés dans ce domaine).
* en adéquation avec votre motivation, vos aspirations académiques ou professionnels.

Le choix du sujet se fait également, en fonction de vos preuves dans des travaux antérieurs (mémoire de fin d’étude, exposés, etc.), de vos perspectives professionnelles, notamment dans l’enseignement.

**Quelques éléments clés pour réussir le choix du sujet**

**un sujet qui vous intéresse**

Optez pour un sujet pour lequel vous avez un intérêt personnel, que vous aurez plaisir à approfondir.

**Un sujet en lien avec votre formation**

Vous pourrez mobiliser et mettre en application les connaissances apprises lors de votre formation et sera auprès de vos examinateurs une preuve que vous avez assimilez les enseignements dispensés. Par ailleurs, il vous sera plus facile de comprendre les concepts et théories qui se rattachent à votre sujet si les enseignements que vous avez reçus dans le cadre de votre formation ont un lien avec votre sujet.

**Un sujet qui vous sera utile**

Le mémoire est un vecteur de formation à travers l’approfondissement d’un sujet spécifique. Envisagez le mémoire comme une opportunité de vous former. Aussi essayer de choisir un sujet en lien avec vos aspirations professionnelles futures. Le mémoire sera alors la preuve de votre intérêt pour la matière étudiée et de votre expertise dans ce domaine.

**Un sujet authentique**

Le but du mémoire est d’apporter sa pierre à l’édifice de la connaissance ; aussi essayer de choisir un sujet qui présente un caractère innovant. Si le sujet envisagé est traité de manière abondante, essayez d’y trouver un angle d’étude original pour y apporter une touche personnelle.

**Un sujet faisable**

* en temps : vous êtes limité dans le temps, le travail doit être rendu à une date inextricable. Par conséquent, optez pour un sujet cerné et précis dont le traitement sera réalisable dans le délai imparti.
* en documentation : assurez-vous que vous avez suffisamment de matière (sources bibliographiques, interlocuteurs…) pour traiter votre objet d’étude. Mais ne choisissez pas un sujet trop vaste qui impliquera une documentation trop massive et une absence d’expertise précise. Si tel est le cas affinez votre sujet en l’associant par exemple à une autre notion.
* sur le plan conceptuel : interrogez-vous sur la qualité de vos connaissances pour traiter à bien votre sujet. Interrogez votre directeur d’étude pour savoir si vous maîtrisez les approches nécessaires à l’appréhension du thème de recherche et à la réalisation de votre mémoire.
* sur le plan matériel : assurez-vous que le sujet choisi soit matériellement envisageable (frais de déplacement, mobilisation d’échantillons de personne pour les questionnaires, etc.).

**Le choix du directeur**

Sans doute, en travaillant en licence ou en master, vous êtes-vous intéressé à un axe de recherche, attaché à un enseignant habilité à diriger des mémoires de Master. Et avec cet enseignant vous avez choisi une ligne de recherche qui vous intéresse et s’inscrit dans son champ d’intérêt. Il faut donc prendre rendez-vous avec lui pour parler du choix du sujet. S’il n’accepte de vous voir qu’entre deux portes ou à des dates de rendez-vous toujours reportées, interrogez-vous : est-ce un bon directeur ?

Comme vous devez choisir un sujet susceptible de vous motiver, de vous intéresser et qui vous collera à la peau, vous devez également choisir soigneusement un directeur de recherche disponible, capable de vous orienter, de vous encourager et de vous critiquer durant la préparation de votre mémoire. Et enfin, un sujet qui entre dans le champ d’intérêt et de compétence de votre directeur de recherche.

Comme nous avons précisez préalablement que vous avez libre choix de votre sujet, il est primordial de discuter ce choix avec votre directeur de recherche qui vous permette de balayer différents thèmes de recherche possibles ; ensuite, par approche successive, de cerner, de choisir un sujet et autant que possible un bon sujet.

Soyez patient, courtois. N’oubliez pas que certains enseignants sont assaillis, parfois accablés de demandes semblables à la vôtre.

Sachez faire preuve de souplesse intellectuelle, soyez à l’affût des suggestions, des critiques et des ouvertures que l’on peut vous faire. Si plusieurs enseignants refusent de diriger votre sujet et vous déconseillent de le choisir, acceptez de vous remettre en question : est-ce que le thème que je veux traiter constitue vraiment un bon sujet ?

**Un bon sujet ?**

« Il n’y a pas de thème de recherche bon ou mauvais dans l’absolu » (M. Beaud, 2005, 21). Le thème de recherche est évalué par rapport à plusieurs critères :

* vous-même d’abord : est-ce que le sujet vous intéresse, vous motive ? est-ce que vous avez des choses à dire sur ce thème ?
* votre directeur de recherche : est-ce que le sujet s’inscrit dans ses préoccupations, ses axes de recherche.
* L’état de la recherche : est-ce que le sujet n’est pas rebattu (plusieurs mémoires ou thèses traitant ce sujet d’une manière ou d’une autre ? s’agit-il du déjà vu ? ces travaux ont-ils rencontrés des contraintes épistémologiques (absence d’informations, documentation inaccessible) ?
* Y a-t-il un débat important sur lequel vous pouvez apporter de nouveaux éclairages ? y a-t-il d’autres perspectives de recherche qui méritent d’être étudiées ?
* Une fois le thème choisi, reste encore à formuler le sujet. Sont nettement à déconseiller les « sujets larges » ou les « sujets entonnoirs » tels que  « Le problème de dyslexie chez les écoliers »

Ces titres multiplient en effet les causes de déception pour le lecteur et les occasions de critique offertes aux membres du jury.